

Un Finistérien sur deux réside dans l'espace rural

Insee Flash Bretagne • n° 81 • Février 2022

La population du Finistère réside pour moitié dans l'espace rural. C'est un peu moins que dans l'ensemble de la région. Par rapport à l'espace urbain, le rural se caractérise par une présence plus importante des couples et des familles, particulièrement dans le rural proche des grands pôles. Si la croissance de population est plus forte dans le rural que dans l'urbain, celle-ci reste modérée par rapport au reste de la région. Elle est principalement soutenue par les installations dans les territoires ruraux. Près de la moitié des habitants de l'espace rural finistérien habitent dans une commune littorale.

L'**espace rural** est composé des communes à faible densité de population ► **encadré**. Dans le Finistère, 88 % des communes sont définies comme rurales ► **figure 1**. En 2018, la moitié (51 %) des habitants du département résident dans l'espace rural, soit une proportion légèrement inférieure à la moyenne régionale (54 %).

Dans le Finistère, une proportion importante de communes sont à la fois rurales et sous l'influence d'un pôle urbain, en particulier ceux de Brest et Quimper (45 %, soit 5 points de plus que dans la région). Elles concentrent près de 30 % de la population du département.

Les communes rurales dites autonomes représentent 43 % des communes du département mais ne réunissent que 22 % de ses habitants. Dans le Finistère, seules douze communes sont classées dans l'espace rural très peu dense, elles représentent moins de 1 % des habitants.

Le rural proche des villes attire les familles, comme dans l'ensemble de la région

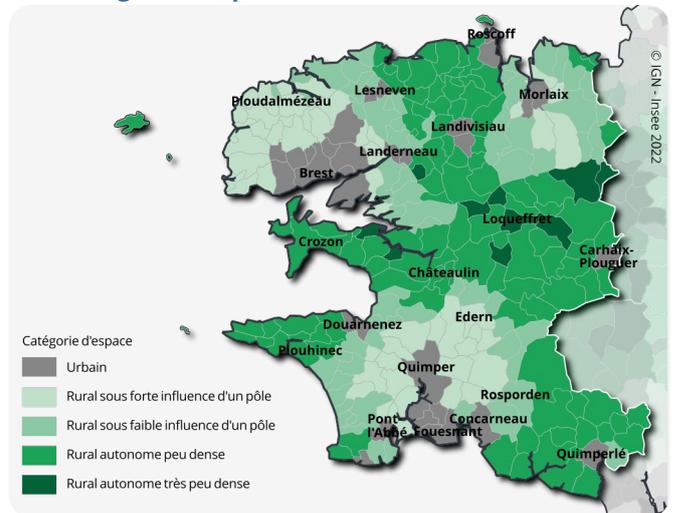
De même qu'au niveau régional, les couples avec enfant(s) sont en proportion plus nombreux dans l'espace rural que dans l'urbain, en particulier dans le rural sous l'influence d'un pôle où ils représentent près de la moitié des ménages ► **figure 2**. Cette catégorie d'espace permet souvent en effet de concilier plus facilement un accès aux pôles d'emploi et un moindre coût du logement. Ainsi, les jeunes de moins de 15 ans sont surreprésentés dans l'espace rural sous influence d'un pôle (19 % de la population, contre 16 % dans l'espace urbain comme dans le rural autonome).

Les personnes de 65 ans ou plus sont plus présentes dans l'espace rural autonome (26 % de la population, contre 21 % dans le rural sous influence d'un pôle et dans l'urbain).

Dans le rural, les emplois agricoles mais aussi industriels sont davantage présents

Le secteur tertiaire non marchand, qui comprend l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, est, quel que soit le type d'espace, le plus gros employeur. Dans le département, ce secteur correspond en 2017 à 30 % des emplois

► 1. Répartition des communes finistériennes par catégorie d'espace

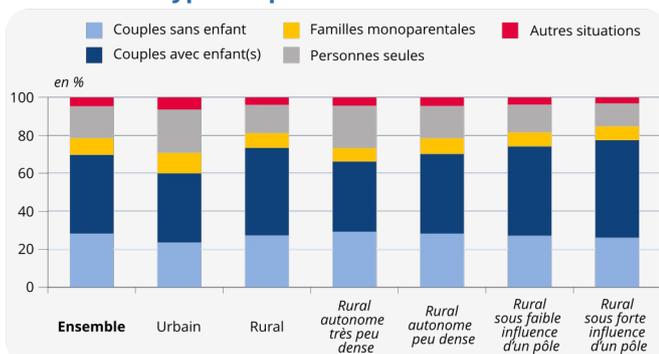


de l'espace rural (contre 39 % dans l'espace urbain), soit 2 points de plus que dans l'ensemble du rural breton. Le commerce, le transport et l'hébergement-restauration représentent 20 % des emplois en milieu rural, à peu près la même proportion que dans l'urbain (21 %). Les emplois dans l'industrie, en proportion un peu moins nombreux dans le Finistère qu'au niveau régional, sont bien plus présents dans l'espace rural que dans l'urbain (16 % contre 11 %). Le secteur de l'agriculture représente 11 % des emplois dans l'espace rural, un peu plus que dans l'ensemble du rural breton (10 %), contre 1,5 % dans l'espace urbain.

Une assez bonne accessibilité aux services de la vie courante dans l'espace rural autonome

L'espace rural autonome se caractérise par une moindre proximité des principaux **services de la vie courante** par rapport à l'espace rural sous l'influence d'un pôle urbain et à l'espace urbain. Cependant, dans le département, 85 % des

► 2. Répartition des ménages par type de famille selon le type d'espace dans le Finistère



Source : Insee, recensement de la population 2017.

habitants du rural autonome ont accès à ces services en au maximum 7 minutes, soit une proportion équivalente à celle dans l'espace rural autonome d'Ille-et-Vilaine (86 %) et bien supérieure à celles observées dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor (respectivement 80 % et 71 % des habitants du rural autonome). De surcroît, près d'un habitant sur trois (29 %) peut y accéder en moins de 4 minutes. Cette proportion est deux fois plus forte que dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor pour le même type d'espace, et également supérieure à celle observée en Ille-et-Vilaine (24 %).

Une croissance démographique modérée dans le département et dans l'espace rural

Que ce soit dans l'espace urbain (+0,1 % par an en moyenne entre 2008 et 2018) ou dans l'espace rural (+0,4 %), la croissance démographique dans le Finistère est inférieure à celle de la région (respectivement +0,4 % et +0,7 %). Au sein de l'espace rural, sur la période 2008-2018, les naissances sont un peu moins nombreuses que les décès (solde naturel négatif). En revanche, les arrivées sont plus importantes que les départs (solde migratoire positif) ► **figure 3**. Comme dans le reste de la région, la croissance démographique est plus forte dans l'espace rural, notamment dans le rural sous influence d'un pôle urbain. La tendance est cependant à un ralentissement de cette croissance démographique (+0,9 % par an en moyenne entre 2008 et 2013, puis 0,4 % par an entre 2013 et 2018).

Des communes plus densément peuplées dans le rural littoral

Le Finistère est le département français comptant le plus de communes littorales (113). Parmi elles, 98 sont des communes

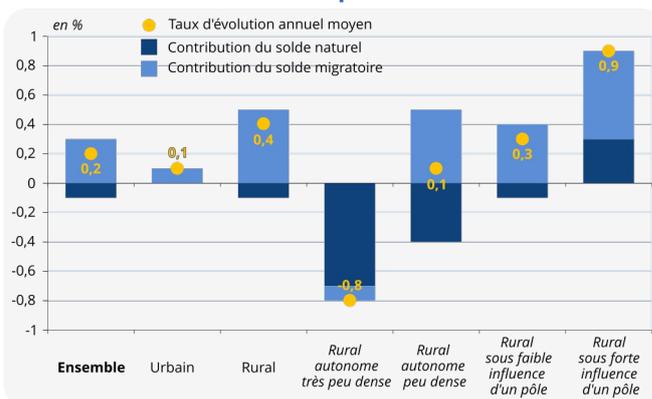
► Une redéfinition de l'espace rural

Des travaux ont récemment présenté la nouvelle définition de l'espace rural [D'Alessandro, Levy, Regnier, 2021]. Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses au sens de la **grille communale de densité**. Un critère de type fonctionnel est également pris en compte : le degré d'influence d'un pôle d'emploi, selon le zonage en **aires d'attraction des villes**.

L'espace rural est ainsi divisé en deux grandes catégories de communes :

- Les **communes rurales hors influence d'un pôle** (le rural « autonome ») sont les communes rurales situées hors des aires d'attraction des villes ainsi que celles appartenant à la couronne d'une aire de moins de 50 000 habitants. On distingue parmi elles les **communes très peu denses** et les **communes peu denses** ;
 - Les **communes rurales sous l'influence d'un pôle** sont les communes rurales appartenant à la couronne d'une aire de 50 000 habitants ou plus. Cette catégorie peut être divisée en deux sous-catégories de communes : celles **sous faible influence**, dont 15 à 30 % des actifs occupés travaillent dans le pôle de leur aire, et celles **sous forte influence**, dont au moins 30 % des actifs occupés travaillent dans le pôle de leur aire.
- Cette approche permet de définir un continuum, allant des espaces ruraux les plus isolés et les moins peuplés jusqu'aux espaces les plus urbanisés.

► 3. Taux de variation annuel moyen de la population dans le Finistère sur la période 2008-2018



Lecture : le taux de variation annuel moyen est la somme des contributions des soldes naturel et migratoire.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2018.

rurales. Près de la moitié des habitants de l'espace rural finistérien (48 %) vivent au sein d'une commune littorale. Ces communes rurales littorales se distinguent par leur densité de population supérieure aux communes rurales non littorales (110 hab./km² en moyenne, contre 61 hab./km²). Entre 2008 et 2018, la population s'est accrue en moyenne de 0,1 % par an dans ces communes, contre 0,6 % par an pour les communes rurales non littorales. Dans cet espace rural du littoral, un habitant sur trois est retraité, contre un sur quatre dans les communes rurales non littorales.

Autre particularité des communes rurales littorales, 28,5 % des logements sont des résidences secondaires (contre 7,1 % des logements des communes rurales non littorales). À l'inverse, les logements vacants y sont plus rares (6,2 % du parc de logements, contre 8,8 % dans le rural non littoral), signe d'un marché du logement plus tendu. ●

Simon Bertin, Florence Le Bris (Insee)

► Définitions

Les **catégories d'espaces ruraux** sont détaillées dans l'encadré.

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la **grille communale de densité**, mise à jour en 2020, s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes : les communes densément peuplées, les communes de densité intermédiaire, les communes peu denses, les communes très peu denses. Plus d'informations sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

L'**aire d'attraction d'une ville** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle de population et d'emploi ainsi que son aire d'influence (couronne) mesurée par les déplacements domicile-travail. Les aires sont classées en quatre catégories suivant le nombre total d'habitants de l'aire.

Le « **panier de la vie courante** » comprend 22 équipements ou services, retenus en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage (par exemple : école élémentaire, bureau de poste, médecin, station-service, boulangerie, pharmacie, supermarché, banque, police-gendarmerie).

► Pour en savoir plus

- **Auzet L., Maillochon A. (Insee)**, « Le rural en Bretagne : un espace attractif », *Insee Flash Bretagne*, n° 72 (2021, avr.)
- **D'Alessandro C. (Cnis), Levy D. (Insee), Regnier T. (ENS)**, « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », in *La France et ses territoires*, coll. « Insee Références », édition 2021 (2021, avr.)

